



Ordonnance de télécom CRTC 2015-22

Version PDF

Ottawa, le 26 janvier 2015

Diverses compagnies – Approbation provisoire des demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Cogeco Câble inc.	47A	le 20 janvier 2015	le 14 juillet 2014
Saskatchewan Telecommunications	307 307A	le 15 janvier 2015 le 20 janvier 2015	le 4 février 2015

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général